

secrétariat permanent 98 rue de st-jean case postale 5278 CH-1211 genève 11 tél 022 715 34 36 fax 022 715 32 02 agi@ fer-ge.ch

CPIG Commission paritaire des bureaux d'ingénieurs de Genève



Genève, le 8 décembre 2015

IMPORTANT

NOUVEAUX SALAIRES MINIMAUX CCT DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2016

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que tous les salaires bruts minimaux selon l'expérience et les catégories professionnelles sont adaptés dès le 1er janvier 2016. Ceux-ci font suite aux négociations entre les partenaires sociaux.

Nous vous prions donc d'appliquer ces nouveaux salaires dès le 1er janvier 2016.

	minimum à la fin de la	minimum après 3 ans	minimum après 6 ans
	formation	de pratique	de pratique
Ingénieurs EPF	CHF 5'480	CHF 6'120	CHF 6'760
	CHF 71'240	CHF 79'560	CHF 87'880
Ingénieurs ETS – HES	CHF 4'820	CHF 5'450	CHF 6'030
	CHF 62'660	CHF 70'850	CHF 78'390
Techniciens (ET ou similaire)	CHF 4'460	CHF 5'040	CHF 5'620
	CHF 57'980	CHF 65'520	CHF 73'060
Dessinateurs	CHF 4'154	CHF 4'674	CHF 5'277
	CHF 54'002	CHF 60'762	CHF 68'601
Personnel administratif	CHF 4'154	CHF 4'674	CHF 5'277
	CHF 54'002	CHF 60'762	CHF 68'601

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour la commission paritaire Le Secrétaire

Philippe ROMANSKI